

Clermont-Ferrand : pourquoi 300 salariés de l'ADAPEI ont manifesté

Lundi 11 janvier, près de 300 salariés de l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) ont manifesté devant les bureaux de leur employeur à Clermont-Ferrand. Ils refusent la remise en cause de l'accord organisant leur temps de travail.

Publié le 11/01/2021 à 12h36



Lundi 11 janvier, à Clermont-Ferrand, une manifestation a rassemblé 300 salariés de l'ADAPEI. • © Stéphane Trentesaux / FTV

[Puy-de-Dôme Clermont-Ferrand](#)

C'est un bras de fer qui débute pour plusieurs semaines entre les salariés et leur employeur, l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales). Ils étaient près de 300, sur les 1 000 salariés du Puy-de-Dôme, à manifester à Clermont-Ferrand devant les bureaux de leur employeur, ce lundi 11 janvier. L'association qui regroupe plus de 800 familles. Une nouvelle organisation du temps de travail est au cœur des débats.

C'est une remise en cause de tous nos acquis sociaux

Chantal Randon, déléguée syndicale CGT, explique : « *On veut négocier l'organisation du temps de travail sur celui existant. Notre employeur a dénoncé notre accord validé depuis 1999. Depuis le 26 novembre, il n'y a pas eu de négociation. Les 8 et 9 décembre, ils nous ont dévoilé la feuille de route, soit-disant blanche, sauf que ça ne correspond pas du tout à nos*

aspirations. C'est une dégradation de nos conditions de travail et c'est une remise en cause de tous nos acquis sociaux. Il s'agit de journées discontinues, de la perte de 5 jours ADAPEI, de la remise en cause des jours enfants malades. C'est du travail à la carte et une flexibilité qui n'est pas possible pour les salariés. Ca conduit à une dégradation de la prise en charge au niveau des résidents. On n'est pas contre une renégociation mais on ne veut pas tirer un trait sur ce qu'on avait ».

Une réunion prévue le 13 janvier

L'accompagnement des personnes en situation de handicap mental a évolué répond la direction. L'inclusion en milieu ordinaire est aujourd'hui privilégiée : c'est toute l'institution qui doit s'adapter selon elle. Myriam Viala, directrice générale de l'ADAPEI 63, déclare : « *Cela fait 22 ans que l'organisation du temps de travail n'a pas été mise à jour à l'ADAPEI. Cela fait 22 ans que les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille ont évolué. Je crois qu'il est nécessaire aujourd'hui de repenser cette organisation du temps de travail* ». Dans un communiqué elle précise : « *Un dialogue social ouvert et constructif permettra d'entamer ces démarches sur des bases solides et transparentes pour l'ensemble des salariés. L'ADAPEI 63 est confiante dans l'avancée des négociations, confiante dans le dialogue social et consciente que la qualité de vie au travail des salariés participe au bien-être des personnes accompagnées* ». La première réunion entre direction et organisations syndicales est prévue dans 2 jours, mercredi 13 janvier.

C. L avec Cyrille Genet